



Les archers de l'E.S. Hagondange

Compte-rendu de Réunion de comité



Du 1^{er} septembre 2017 Salle des sports de la Ballastière à HAGONDANGE

Présents : Pierre BAULER, Jeannine BAULER, Jean-Luc FORTER, Isabelle GILOT, Martial GRINEISEN, Paul JEANNOT, Jean-Marc KLEIN, Bernard KREBS, André ROSCHBACH, Hervé SOTO et Suzanne WRONA.

Excusés : Jean DE ARCANGELIS, Patrick FOUCHER et Ghislain SCHMITT.

1. Ouverture du club

La date de rentrée des archers est fixée au 08 septembre 2017.

Mardi 5 septembre, il faut 4 personnes pour faire le point sur le matériel.

2. Cotisation 2017-2018 :

Les parts de la grande région+ FFTA et du département sont en augmentation. Suzanne met à jour les fiches d'inscription. Tarif pour les compétiteurs :

- Jeunes : 69€
- Adultes : 101€

Certificat médical : valable 3 ans. Un questionnaire personnel est à compléter pour savoir si la prolongation de validité du certificat est valable.

3. Assemblée générale :

Elle est fixée le dimanche 8 octobre à 10h00 et sera suivie d'un repas. Elle se déroulera: soit à la salle des sports de la Ballastière, soit au club housse du rugby.

Le tiers sortant se compose de : Jaja, Jean-Marc, Patrick et Hervé.

4. Trésorerie

Point fait par l'adjoint au trésorier.

5. Calendrier extérieur :

Après discussion, la date proposée sera le 23 juillet 2018 pour notre concours extérieur. Le risque est que la date corresponde au championnat de grande région.

6. Divers

- Proposition de Jaja de donner une participation de 200€ pour la participation au championnat de France, quelque soit le nombre de CF fait par saison. Le point est reporté à la prochaine réunion.
- Passage de flèche : le passage de flèche se fera suivant les nouvelles dispositions de la FFTA. Voir ci-contre :
- Le 10 septembre la salle de la Ballastière ne sera disponible.
- Paul à confectionner 42 bouchons pour fixer les blasons sur les cibles.

Les flèches de progression
Du débutant au confirmé



Flèches de progression sur blason de 80 et 122 cm, ouvertes à tous les archers du débutant à l'archer confirmé en arc classique et en arc à poulies.

Principe : On augmente la difficulté par la distance de tir, et on doit maintenir ou augmenter son niveau de précision jusqu'à la distance officielle olympique.

On passe de 6 volées de 3 flèches (18 flèches) à 6 volées de 6 flèches (36 flèches). Puisque l'on double le nombre de flèches, on double donc le nombre de points à réaliser pour obtenir sa « flèche » (140 à 280 pts)

Critères d'évaluation :

Flèche	Distance	Blason	Nb de flèches	Score à réaliser
Blanche	10 m	80	6*6 flèches	280 pts
Noire	15 m	80		
Bleue	20 m	80		
Rouge	25 m	80		
Jaune	30 m	80		
Bronze	40 m	80	6*6 flèches	280 pts
Argent	60 m	122		280 pts
Or	70 m	122		280 pts

Arc à poulies

Flèche	Distance	Blason	Nb de flèches	Score à réaliser
Bronze	40m	80	6*6 flèches	310 pts
Argent	50m	80		310 pts
Or	50m	80		330 pts

Prochaine réunion le vendredi 29 septembre 2017 à 21h00 à la salle de la ballastière.

Le président
Pierre BAULER

La secrétaire
Suzanne WRONA